



Le Métallo

JOURNAL DU SYNDICAT DES MÉTALLOS (FTQ)

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2005

CONSOLIDONS NOS ALLIANCES

41^e ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MÉTALLOS



www.metallos.org





Sommaire

Assemblée annuelle 2005

23, 24 et 25 novembre à Trois-Rivières

Pages 3-4-5

Discours

Mot de bienvenue de Clément Masse. Discours d'ouverture de Yvon Clément. Rapport de Michel Arsenault sur l'urgence de consolider nos alliances.

Page 5

Condition féminine

Conférence sur la situation des travailleuses et des travailleurs Philippons.

Pages 6-7

Les résolutions

Un résumé des résolutions débattues et adoptées.

Pages 8-9

Plan d'action

Les délégués adoptent un plan

d'action contre les fermetures et les licenciements collectifs.

Page 10-11

Allocutions des invités

▼ Henri Massé lance un appel pour la sauvegarde des emplois. ▼ Ken Neumann lance un appel à la solidarité. ▼ Leo Gerard lance un appel pour protéger nos régimes de retraite et notre système public de santé. ▼ Gabrielle Pelletier plaide pour la défense de notre système de santé universel, gratuit et accessible. ▼ Michel Venne parle du rôle du syndicalisme pour le progrès du Québec.

Pages 12-13

Rapports

Un résumé des rapports des services techniques et des comités.

Page 14

Agents de sécurité

De l'action syndicale

Les agents de sécurité passent à l'action. Ils préparent leurs négociations. Entretemps, ils font de l'action syndicale. Deux exemples: au Palais de justice de Montréal et à l'Agence des services frontaliers canadiens à Laval.

Page 15

Présence internationale

Consolidation

Trois Métallos québécois ont participé au Troisième Sommet des peuples en Argentine et à une rencontre de travail pour un Conseil mondial Falconbridge et Inco au Chili. C'est un exemple de la consolidation de la présence des Métallos sur la scène internationale.

Page 16

En bref

▼ Les Métallos de la Garderie Au Jardin de Pierrot à Rouyn-Noranda participent à la lutte contre la commercialisation des services de garde éducatifs à l'enfance ▼ Une campagne mondiale contre la faim ▼ Un boycottage Métallos : Philips.

Courrier

Le Syndicat des Métallos encourage les lecteurs et les lectrices du journal Le Métallo à faire part de leurs commentaires ou opinions.



Photo: Robert Sauvageau



Photo: Robert Sauvageau

Changement d'adresse

Si vous avez changé d'adresse, avisez le secrétaire-financier de votre section locale. La liste d'envoi est basée sur les rapports fournis par le syndicat local au Syndicat des Métallos. ●

Le Métallo

Novembre-décembre 2005 Volume 41 Numéro 3

Journal du Syndicat des Métallos (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, Bureau 5100
Montréal, Québec H2M 2V8
Téléphone : (514) 382-9596
Télécopieur : (514) 382-2290
Courriel : syndicat@metalloos.org
Toile : www.metallos.org
Directeur : Michel Arsenault
Responsable : André Laplante

Correspondants : Jean-René Dumas, Claude Dupré, Gaétan Gladiu, Michel Gingras, Nicolas Lapiere, Yvon Robert
Collaboration : Chantal Lalancette
Tirage : 65 000
Premier numéro : Janvier 1965
Imprimé par les syndiqué-e-s de l'imprimerie
Transcontinental Québec
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec
Société canadienne des postes
Envois de publications numéro 40063037



41^e assemblée annuelle

■ Mot de bienvenue Clément Masse



Photo: Robert Sauvageau
Clément Masse

Le président de la section locale 9700 a souhaité la bienvenue dans la ville de Trois-Rivières. « C'est une ville fondée en 1634, ce qui en fait une ville presque aussi vieille que Québec », a-t-il raconté. Il a invité les délégués à profiter de l'assemblée pour fraterniser. Il a conclu « en souhaitant que les délégués participent à des débats constructifs pour le bien du Syndicat et de ses membres ». ●

■ Discours d'ouverture Yvon Clément



Yvon Clément

Dans son discours, l'adjoint au directeur a commencé par une courte rétrospective afin de voir le chemin parcouru et les défis qui nous attendent au début de ce deuxième mandat.

« Dès la première assemblée annuelle, dit-il, nous avons tenté d'analyser les enjeux qui interpellaient le mouvement syndical. Nous devons voir large. Le phénomène de la mondialisation notamment constituait un des plus gros défis. Mais nous étions conscients qu'il ne fallait pas pour autant mettre sous le boisseau nos revendications au sein de la société québécoise, notre réflexion pour mieux servir nos membres et soutenir le militantisme sur les lieux de travail ».

Suite à la page suivante

■ Rapport du directeur Michel Arsenault

Consolidons nos alliances

« **D**evant la montée de la droite au Québec et de l'idéologie néolibérale partout dans le monde, il est urgent d'établir et de consolider nos alliances avec la société civile au Québec ainsi qu'avec les organisations syndicales sur la scène internationale. De tout temps, le mouvement syndical s'est préoccupé des enjeux de société et non seulement de la négociation des conventions collectives. Nous approfondirons nos liens avec le mouvement communautaire et bâtirons des alliances solides afin de forcer l'État à intervenir et non à se désengager », a déclaré le directeur québécois du Syndicat des Métallos, Michel Arsenault devant les 500 délégués et invités à la 41^e assemblée annuelle à Trois-Rivières.

« La FTQ et ses conseils régionaux », poursuit-il, seront à privilégier pour apprendre à travailler avec les organismes du milieu sur des enjeux qui nous touchent directement. Le Fonds de solidarité FTQ, ses Fonds régionaux de solidarité et les sociétés locales

d'investissement et de développement pour l'emploi (SOLIDE) seront également des organismes où les Métallos seront actifs ».

Il a expliqué par la suite ce qui l'a amené à proposer cette orientation. le cheminement de sa réflexion. « Les gains que nous pouvons obtenir dans nos milieux de travail, constate-t-il, peuvent être neutralisés ou détruits par les politiques économiques et sociales des gouvernements. Si nous n'intervenons pas dans les débats publics touchant la santé, l'éducation ou les politiques économiques et sociales des

gouvernements, nos batailles, dans nos lieux de travail, seront encore plus dures. L'exemple de GM est dramatique. Aux États-Unis, un pays sans assurance maladie universelle, le syndicat de l'automobile a accepté des coupures de milliards de

dollars dans les soins de santé qu'il avait négociés pour ses membres et

Suite à la page suivante



Photo: Robert Sauvageau
Michel Arsenault

41^e assemblée annuelle

Yvon Clément

Suite de la page précédente

« Dans un premier temps, relate l'adjoint au directeur, le syndicat a procédé à l'embauche de douze nouveaux permanents et permanentes et amélioré la formation qui leur était donnée. Ensuite, il a consolidé les services techniques. Il en a même créé de nouveaux comme ceux de l'équité salariale et de la solidarité internationale.

Yvon Clément a poursuivi en disant que la direction des Métallos a essayé de toucher à des sujets d'actualité qui interpellaient les membres comme les politiques du gouvernement Charest, la Chine ou les partenariats public privé. « Nous avons aussi abordé des problèmes, ajoute-t-il, avec la volonté de développer des plans d'action sur le terrain comme celui sur les fermetures ».

Quant aux défis futurs, ils seront de taille. « Le syndicaliste de demain, croit-il, devra être créatif pour développer le sentiment d'appartenance aux Métallos ».

La force de nos convictions

« Mais, conclut-il, il y a un ingrédient qui sera toujours essentiel. Mon travail syndical depuis plus de 40 ans a toujours été basé sur cette idée très simple: « Lorsque nous sommes convaincus, nous devenons convaincants, nous savons rallier nos membres et créer une force collective pour gagner nos batailles ». Les employeurs possèdent du capital. Et pourtant, nous réussissons à négocier des bonnes conventions collectives. Pourquoi ? C'est parce que nous exerçons notre force collective qui est elle-même basée sur des valeurs de justice et d'équité. Jamais un employeur ne pourra les contester de façon durable ». ●

Michel Arsenault

Suite de la page précédente

ses retraités. Autrement dit, au Québec, nous devons unir nos forces pour sauver nos régimes publics de santé, d'éducation et de retraite. Les fermetures d'usine sont également une arme terrible des employeurs pour détruire nos ententes. L'absence de conscience sociale des patrons, leur manque de volonté à développer une véritable structure industrielle nationale, leur soif de profits à court terme, tout concourt à fragiliser nos acquis syndicaux et sociaux ».

Régimes de retraite à deux vitesses

D'ailleurs, il a constaté que le Syndicat des Métallos est déjà confronté aux tables de négociations avec ces problèmes. Les employeurs veulent par exemple introduire des régimes de retraite à deux vitesses comme ils ont essayé d'introduire des structures de salaires à deux vitesses avant qu'elles ne deviennent

illégales au Québec.

« Au cours des ans, dit-il, nous avons négocié des régimes de retraite à prestations déterminées afin d'assurer la sécurité financière de nos membres. C'est le meilleur outil pour s'assurer qu'ils ne tombent pas dans la pauvreté lorsque survient la retraite et le meilleur moyen pour qu'ils n'aient pas à travailler jusqu'à la limite de leur vie active ».

Un plan d'action face aux fermetures et aux licenciements collectifs

Un autre moment fort a été la présentation d'un plan d'action face aux fermetures et aux licenciements collectifs. (Voir un résumé de ce plan d'action aux pages 8 et 9). « La lutte contre les fermetures nous a mis en contact avec les organismes du milieu, a remarqué le directeur. Nous avons besoin l'un de l'autre. Prenons l'exemple des Métallos chez Owen-Illinois dans la région de Montréal. Après avoir sauvé leur usine, ils participent toujours au

Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest (RESO). C'est un exemple parmi tant d'autres qui indique que ce dialogue avec le mouvement communautaire doit se consolider dans l'action.

Manifeste pour un Québec lucide

Michel Arsenault a



Photo: Robert Sauvageau

Michel Courcy,
section locale
composée 8922

« J'ai remarqué que nous avons encore fait beaucoup de recrutement et augmenté le nombre de membres malgré le fléau des fermetures. Notre syndicat est encore en progression. Je suis encouragé et fier des Métallos »



Photo: Robert Sauvageau

Chantal St-Hilaire,
section locale
7531

« C'est ma première assemblée annuelle. Le rapport du directeur m'a incité à lire le document « Pour un Québec lucide ». J'ai découvert que c'est la pensée des boss. J'ai l'intention de partager ma réflexion avec les membres de ma section locale »



Photo: Robert Sauvageau

Sonia Charrette,
section locale
9019

« Dans son rapport, le directeur du Syndicat des Métallos au district 5 a fait ressortir les écarts salariaux entre les gens syndiqués et les non syndiqués au Québec. Je ne pensais pas que l'écart était aussi grand »



Photo: Robert Sauvageau

Luc Caron,
section locale
6643

« Nous devons faire des alliances avec les gens non syndiqués. Sinon le gouvernement avec le patronat vont couper tous les acquis sociaux que nous avons obtenus suite à de longues et dures luttes »

commenté le Manifeste pour un Québec lucide en dénonçant le ton culpabilisant et méprisant envers le peuple québécois qui est traité d'adepte du statu quo. « La société québécoise fait l'envie des syndicalistes et des populations ailleurs. Nous avons la

législation du travail la plus avancée des Amériques. Notre système public de santé est envié dans le monde entier », constate le directeur.

L'anti-syndicalisme primaire s'insinue de toute part dans ce manifeste. « Nous serions les responsables du statu quo. Les auteurs ne parlent pas de la dilapidation des deniers publics par les dirigeants politiques fédéraux, des entorses graves à la démocratie et du scandale politique soulevé par la Commission Gomery ou du comportement des entreprises transnationales. Un sondage démontre que la confiance des Québécois et des Québécoises à l'endroit des leaders syndicaux a doublé durant le dernier quart de siècle. Les auteurs du manifeste seraient-ils aveugles ? », conclut Michel Arsenault. ●

Conférences pour souligner le 20^e anniversaire du Fonds humanitaire Les travailleuses et les travailleurs philippins sont exploités ici et dans leur pays

Lors du dîner du Comité de la condition féminine, le vingtième anniversaire de fondation du Fonds humanitaire a été souligné par la présence de deux conférencières travaillant pour des causes appuyées par ce Fonds.

Lesley Bike a parlé de la grève des ouvriers agricoles philippins de l'Hacienda Luisita. Le 16 novembre 2004, la police et l'armée foncent sur une barricade dressée par les cueilleurs de canne à sucre et appuyés par les délégués des syndicats ouvriers philippins. Bilan: un massacre faisant des dizaines de morts et blessés par balles ainsi que plusieurs

arrestations. Ces travailleurs agricoles réclamaient une véritable réforme agraire afin d'obtenir des lopins de terre. En 1988, une loi permettait de créer une société commerciale dont les paysans



Lesley Bike

devenaient actionnaires de l'hacienda. Cependant, celle-ci demeurait la propriété d'une riche famille.

Évelyne



Évelyne Calugay

Calugay de l'Organisation des femmes philippines du Québec (Pinay), a décrit le sort réservé aux travailleuses qui travaillent comme domestiques au Canada. On évalue à 450 000 le nombre d'immigrants

philippins au Canada dont 100 000 travaillent comme domestiques. En plus de travailler en moyenne onze heures par jour et bien que plusieurs possèdent des diplômes d'études collégial ou universitaire, elles doivent s'acquitter de tâches comme l'éducation des enfants, la comptabilité et ce, à un salaire inférieur de 2 000\$ par an au salaire minimum. Certaines sont victimes d'abus physiques et sexuels. Ces travailleuses n'ont souvent pas le choix de conserver leurs emplois puisqu'elles sont liées par un contrat de travail et ne peuvent travailler sans contrat. |

Correspondant : Yvon Robert

41^e assemblée annuelle

■ Résolutions

Les résolutions ont toutes été discutées

Le comité des résolutions s'est vu remettre 121 résolutions en provenance de 33 sections locales du Québec. Trois ont été reçues hors délai. Deux ont été rejetées par le comité des résolutions et une a été traitée pour son caractère d'urgence. Toutes les résolutions soumises par le comité des résolutions ont été discutées et adoptées ou rejetées par les délégués en assemblée plénière.

■ Retraite et assurances collectives

Les délégués exigent que le gouvernement autorise la création de régimes de retraite syndicaux à prestations déterminées. Ils souhaitent que les Métallos fassent la promotion du régime de retraite des Métallos. Les délégués ont aussi condamné les régimes de retraite à deux vitesses et demandé la promotion des régimes de retraite à prestations déterminées. Enfin, ils demandent l'introduction d'une politique d'investissement responsable de nos fonds de retraite ainsi que des politiques sur la sélection des titres et sur l'exercice des droits de vote.

Les délégués demandent de faire la promotion du Regroupement d'assurances collectives du comité sur les avantages sociaux (CASOM) et d'écrire des capsules d'information sur les assurances collectives. ●

■ Solidarité internationale

Les délégués veulent promouvoir l'adhésion au Fonds humanitaire, continuer la mise en place des conseils mondiaux et adhérer au Centre international de



Photo: Robert Sauvageau
Bernard Bouchard au micro

solidarité ouvrière (CISO). ●

■ Équité salariale

Les délégués ont demandé aux Métallos de maintenir le service d'équité salariale et d'évaluation. Ils veulent des pressions sur le gouvernement fédéral pour une loi sur l'équité salariale dans les secteurs de juridiction fédérale. ●

■ Démographie

Il est résolu que les Métallos regardent la possibilité de mettre la démographie au Québec à l'ordre du jour dans le forum approprié. ●

■ Santé sécurité

Les délégués sont inquiets de voir les mutuelles de prévention défendre les intérêts des entreprises auprès de la Commission de la santé

et sécurité au travail (CSST). Un encadrement très rigide devra être établi afin qu'elles appliquent le mandat de prévention pour lequel elles ont été créées.

Ils ont demandé également une étude pour l'inclusion des assurances collectives dans le calcul de l'indemnité de remplacement de revenu.

Ils demandent que le bruit devienne une priorité de la CSST.

Il a aussi été résolu que le syndicat fasse pression afin que des projets pilotes comme celui pour les femmes enceintes dans la région de Lanaudière soient décidés à partir du conseil d'administration de la CSST.

Les délégués demandent l'établissement d'un plan stratégique visant à obliger les entreprises à faire de la prévention.

Enfin, les délégués ont demandé un programme de prévention face aux conditions insalubres qui prévalent à l'Agence des services frontaliers canadiens à Laval. ●

■ Clause de disparité

Les délégués veulent rendre les lois incontournables et plus

restrictives auprès des employeurs afin que ceux-ci ne puissent plus introduire toutes formes de clauses de disparité dans les conventions collectives. ●

■ Engagement politique

Concernant une résolution demandant un appui sans équivoque au Bloc québécois, le directeur s'est engagé à ce que la délégation Métallos défende cette position lors du prochain conseil général de la FTQ. ●

■ Le Métallo

Le directeur a expliqué que Le Métallo sera dorénavant envoyé à chaque membre par la poste. Pour connaître les résultats du sondage sur l'information fait à l'automne 2004, il suffit de contacter le service d'information. ●

■ Présence aux assemblées et résolutions

Les délégués ont mandaté le Syndicat des Métallos de promouvoir la participation aux différentes assemblées. Concernant le traitement des résolutions, l'introduction d'une minuterie a permis que les délais alloués soient respectés pour les intervenants. Le directeur a suivi l'ordre du jour à la lettre et les résultats escomptés par les membres ont été atteints. ●

■ Harcèlement

Les délégués ont demandé que le Syndicat des Métallos continue à mettre en oeuvre les programmes de formation contre le



Photo: Robert Sauvageau

Jean Lapointe

harcèlement au travail, à négocier des politiques et des procédures, à profiter des assemblées de ratification pour en faire la sensibilisation, à distribuer les guides produits par le syndicat et à faire connaître les mesures alternatives pour éviter les mesures disciplinaires

traditionnelles.

■ Licenciement collectif

Les délégués ont appuyé la lutte des Métallos de la section locale 2843 pour relancer leur usine. ●

■ Manifeste du chrysotile

Le Syndicat des Métallos doit intervenir afin que la politique d'utilisation accrue et sécuritaire du chrysotile adoptée en juin 2002 par le gouvernement soit mise en place, continuer d'appuyer l'utilisation responsable et accrue du chrysotile et s'objecter à toute forme de bannissement possible du chrysotile. ●

■ Textile

Les délégués demandent une politique intégrée d'appui aux industries du textile et du vêtement afin d'affronter la compétition



Photo: Robert Sauvageau

Gaétan Paré

internationale. ●

■ Ressources naturelles

Les délégués demandent des politiques gouvernementales pour une meilleure gestion des ressources naturelles afin d'éliminer le gaspillage. ●

■ Formateurs et formatrices

Au sujet de la nouvelle politique de remboursement des frais, le directeur rencontrera les signataires de la résolution. ●

■ Centre de la petite enfance

Les délégués ont voté en faveur d'une résolution d'urgence présentée par les Métallos de la Garderie Au Jardin de Pierrot à Rouyn-Noranda qui dénonce la loi 24. Voir à la page 16. ●

Comité du fonds de grève

Le comité a vérifié et étudié en détail les recettes et les dépenses de l'administration du fonds de grève du district 5 de plus de 15 M \$ pour la période du 1^{er} septembre 2004 au 31 août 2005. Il a confirmé l'exactitude du bilan. Le rendement de 11,12 % confirme sa bonne santé financière. Au cours de l'année, sept des neuf sections locales en grève ou en lock-out ont bénéficié du fonds de grève, soit 3 900 membres comparativement à 1 733 en 2004 totalisant 833 jours de grève pour un montant de 1 751 791,09 \$. ●

■ Actifs du Fonds de grève

Une analyse sera faite sur la possibilité de transférer les actifs du Fonds de grève du district 5 vers les Fonds Métallos selon la politique de placement du Fonds de grève. ●

Correspondants : Claude Dupré, Michel Gingras

41^e assemblée annuelle

■ Fermetures et licenciements collectifs

Un plan d'action est adopté

En 2003, les Métallos initient une démarche pour combattre plus efficacement le phénomène des fermetures et des licenciements collectifs. Une enquête est effectuée en 2004, un document de consultation est soumis aux présidents et présidentes des sections locales lors des rencontres régionales en 2005 et un plan d'action axé sur la prévention est adopté à l'assemblée annuelle 2005.

Daniel Mallette de la section locale 919 a été libéré en 2004 pour enquêter sur les caractéristiques des entreprises syndiquées avec les Métallos, les causes et les conséquences.

L'étude montre que de janvier 2002 à novembre 2004, 24 entreprises ont fermé leurs portes et 12 ont procédé à des licenciements collectifs. Au total, près de 4 000 membres sur les 60 000 membres au Québec ont perdu leur emploi. Parmi eux, une importante proportion de travailleurs de plus de 50 ans ayant accumulé plusieurs années d'ancienneté et souvent peu scolarisés.

L'étude montre également qu'il y avait presque autant de fermetures annuellement qu'avant la mondialisation et la délocalisation.

Parmi les causes de fermetures, l'auteur de l'étude constate que plusieurs usines avaient peu ou pas modernisé leurs installations, se contentant d'engranger les profits en période prospère. Certains ont perdu leur principal client, faisant chuter drastiquement leur carnet de commandes et d'autres, ont pris des mauvaises décisions.

Après l'enquête sur les causes et les conséquences et les discussions lors des consultations, il ressort que

-Nous attendons la mauvaise nouvelle avant d'agir et d'alerter la structure syndicale ;

-Nous connaissons peu ou pas les outils disponibles tels que le Guide d'action en emploi de la FTQ, les programmes gouvernementaux, le service Urgence-emploi à Montréal ;

-Nous hésitons à questionner l'entreprise sur ses projets d'avenir et ses décisions au nom des droits de la direction ;

-Nous avons peu développé la culture de prévention, chaque dossier étant traité séparément ;

-Notre succès en prévention est dû à l'écoute des signes avant-coureurs et du leadership dans les sections locales.

Une politique d'action intégrée

Le Syndicat des Métallos propose donc une politique d'action intégrée. Le plan d'action comporte une dimension politique, une dimension internationale et une démarche proactive locale et régionale.

1) Dimension politique

Le Syndicat des Métallos va constituer un front politique avec la FTQ et ses affiliés afin de mener à bien les changements législatifs nécessaires pour améliorer les protections de l'emploi au Québec comme par exemple, les politiques de subventions aux entreprises, les préavis de licenciement, l'aide aux travailleurs âgés (PATA), la loi de

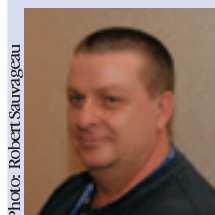


Photo: Robert Sauvageau
Michel Archambeault
section locale
206 G

« Le plan d'action, c'est un très bon outil de prévention qu'il faudra mettre en pratique dans nos sections locales. Chez-nous, un comité de veille stratégique est en place depuis 1992. Nous avons appris qu'il faut être proactif pour déceler les moindres signes de difficultés. Les employeurs prennent de moins en moins leurs responsabilités. De là l'importance de s'assurer qu'ils respectent leurs obligations comme émettre un préavis de licenciement collectif incluant la mise sur pied d'un comité de reclassement »

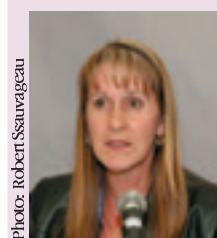
l'assurance-emploi. Le Syndicat des Métallos va faire un travail de révision de l'ensemble des programmes tant au Québec qu'au gouvernement fédéral et proposera des alternatives réalistes pour évaluer la possibilité d'obtenir une mobilisation et un changement.

2) Dimension internationale

Le Syndicat des Métallos va accentuer ses interventions internationales à l'intérieur de ses rangs telles que la mise en place de conseils d'entreprises, la négociation d'accord-cadre avec les multinationales, des représentations auprès d'assemblées d'actionnaires ainsi que des interventions au Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE). Le Syndicat des Métallos considère qu'elles sont toutes devenues incontournables avec la mondialisation des marchés.

3) Dimension locale et régionale

Finalement, sur le plan local et régional, le Syndicat des Métallos soutiendra le développement d'une démarche préventive des emplois afin de voir venir les coups et d'intervenir à temps. Le Syndicat des Métallos et les sections locales



Sylvie Vaudry,
section locale
6643

« Après avoir vécu un licenciement collectif, je peux dire que j'ai vu la souffrance. Il faut tout tenter afin que cela se produise le moins souvent possible. Le plan d'action des Métallos est un outil essentiel afin que l'hémorragie soit stoppée. Je suis très fière d'être Métallos et satisfaite du travail fait par mon syndicat »

devront être à l'écoute des signes avant-coureurs, connaître et utiliser davantage les ressources internes et externes disponibles, construire des alliances locales et régionales, négocier plus de mesures protectrices et former en conséquence l'équipe des permanents et des permanentes à la prévention. En d'autres mots, le Syndicat des Métallos et les sections locales devront prendre les devants et s'impliquer dans chacun des paliers de notre structure syndicale afin d'être plus en mesure de prévoir les décisions d'entreprises ou les influences extérieures, comme le taux de change.

Des ressources

Le Syndicat des Métallos réitère sa volonté politique d'agir. Il s'engage à y mettre les ressources

nécessaires afin qu'ensemble, tout soit fait pour prévenir les pertes d'emplois. La personne responsable du soutien aux luttes en assurera la coordination. L'équipe de permanents, de permanentes et de soutien technique sera mise à contribution.

« Bien qu'il est souvent dit que le recrutement est l'oxygène de notre syndicat, nous ne serons guère plus avancés si nous perdons autant de membres par les fermetures et les licenciements que ceux que nous recrutons. C'est pourquoi, il est nécessaire de travailler en amont et de développer une culture de prévention dans tous les milieux de travail. C'est dans cette optique de complémentarité que nous y consacrons les ressources nécessaires », conclut le plan d'action. ●

Un outil de prévention

Un des outils que le Syndicat des Métallos veut mettre à la disposition des sections locales concerne le site des Métallos québécois sur la Toile.

Il sera possible de consulter une section consacrée aux employeurs des entreprises syndiquées avec les Métallos. L'internaute Métallos y trouvera les principales caractéristiques de la compagnie et aura accès directement à des liens pertinents dont le site de la compagnie elle-même. Il sera ainsi possible de suivre son évolution.

Le service d'information va refaire la page d'accueil avec notamment l'ajout d'une section réservée à l'actualité et une autre pour les événements à suivre. Date d'implantation: année 2006. ●

The screenshot shows the 'Employeur' (Employer) section of the website. It displays information for 'Abitibi-Consolidated'.

Abitibi-Consolidated	
Compagnie	Documents pertinents
Secteur d'activité	Papier et produits forestiers
Nombre d'employés (2004)	16 000
Nom du PDG	David A. Ward
Salaires du PDG	5 795 065\$
Progression du salaire du PDG (sur 1 an)	-3.93%
Chiffre d'affaire (2004)	5,8 \$ milliards
Compétiteurs	Holmen, Norske Skog, Weyerhaeuser, Domtar Inc., Norbord Inc., Tembec Inc., Cascades Inc., Sino-Forest

Consulter le document en PDF

1155 Metcalfe, suite 800 Mtl, Qc, H3B 5H2, Canada Tél: (514) 875-2190 www.abitibi-consolidated.com

41^e assemblée annuelle

■ Henri Massé

Emplois

Le président de la FTQ, Henri Massé, a suivi avec intérêt le débat sur les fermetures d'usines. Il a affirmé que c'était également une priorité à la FTQ.

300 \$ net par semaine

Ensuite, il a attaqué le gouvernement au sujet des négociations dans la santé et l'éducation. « Nous avons à la FTQ 60 000 membres qui gagnent en moyenne 32 000\$ par année, ce qui donne un salaire de 300 \$ net par semaine. Ce ne sont pas des gras durs ! ». Selon lui, il est également primordial de régler le dossier de l'équité salariale.

Il faut faire des pressions pour que le gouvernement revienne avec des quotas dans le domaine du vêtement et du textile. « Aux États-Unis, constate-t-il, ils l'ont fait sur 32 produits ». Il faut pousser pour avoir des programmes de relance dans les mines et des forêts. Il a dénoncé le rapport Chaoulli. « Nous ne voulons pas de médecine à deux vitesses », dit-il. Il a terminé son discours sur les élections fédérales en signifiant un appui au Bloc québécois. L'enjeu est la protection de nos emplois. Finalement, il a invité le Parti Libéral à aller se nettoyer dans l'opposition. « Ça va leur faire du bien ! », conclut-il. ●

Correspondant: Philippe Doré



Photo: Robert Sauvageau

Henri Massé

■ Ken Neumann

Solidarité

Le directeur canadien des Métallos s'est dit heureux de pouvoir être présent pour cette rencontre spéciale en ajoutant qu'il avait bien aimé la dernière assemblée annuelle. Son discours a abordé trois sujets importants : les projets politiques, l'éducation et augmenter la force de la solidarité.

« Nous avons travaillé, dit-il, avec le Bloc québécois et le Nouveau parti démocratique (NPD) pour faire avancer la loi sur les faillites d'entreprises ». Il a cité Stelco et Ivaco en exemples.

Pour ce qui est de l'éducation des membres, il a signifié l'importance de nous renouveler et souligne qu'ici au sein du District 5 nous sommes bien organisés.

Force de la solidarité

Augmenter la force de la solidarité est un des défis des Métallos. « La solidarité et la coopération à l'intérieur de notre syndicat constituent notre force première pour persévérer. Les changements sociaux n'arrêtent pas d'évoluer. Alors, nous devons continuer à maintenir notre entraide, notre solidarité et nous battre avec notre syndicat, notre arme première ! ». ●

Correspondant: Philippe Doré



Photo: Robert Sauvageau

Ken Neumann

■ Leo Gerard

Équité

C'est en s'excusant pour son français parlé que Leo Gerard, président international réélu, a débuté pour ensuite souligner que le travail et les luttes des Métallos québécois constituent un exemple remarquable pour toute l'Amérique du nord.

Régime de retraite

Un sujet de préoccupations concerne les régimes de retraite. « Il est primordial, dit-il, de lutter afin prévenir les désastres d'investissements et les scandales comptables par les grandes firmes. Il faut nous assurer que notre génération et les générations à venir aient les mêmes droits en matière de régime de retraite ».

Le deuxième sujet a été celui du système de santé canadien et québécois. « Nous devons nous battre contre les soins médicaux à deux vitesses. Aux États-Unis il en coûte de 12 000 à 15 000 dollars US pour assurer une famille pour des soins médicaux par année. En plus, le coût des assurances privées augmentent entre 10 % et 12 % chaque année ».

Il a conclu que la solidarité des Métallos, lors des batailles, et des manifestations sont essentielles. « C'est ce qui fera la différence, dit-il ». ●

Correspondant: Philippe Doré

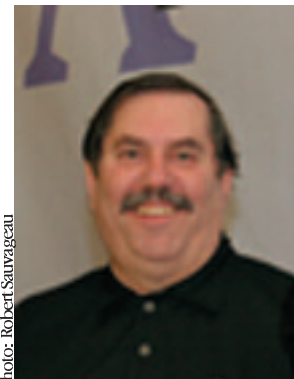


Photo: Robert Sauvageau

Leo Gerard

Santé : danger



Gabrielle Pelletier

Celle qui est responsable de la Coalition Santé Québec a parlé du jugement de la cour Suprême du 9 juin dernier dans l'affaire Chaoulli et de ses conséquences possibles en matière de santé pour tous les Québécois et Québécoises. En clair, le jugement de la Cour suprême stipule que les Québécois et les Québécoises pourraient se faire soigner dans des cliniques privées avec leur propres assurances.

Ce qui ouvre la porte à une médecine à deux vitesses tant prônée par les tenants des politiques néolibérales. Présentement, une centaine de médecins québécois se sont désengagés du système de santé public et se font payer par des clients plus fortunés.

À l'heure actuelle, les médecins ne peuvent pratiquer à la fois au privé et au public. C'est ce que le gouvernement Charest veut changer. « Un des nombreux problèmes que cela soulève, c'est que les personnes se faisant soigner au privé via leurs assurances personnelles ne voudront plus payer au public. Ils vont laisser le fardeau du système de santé public à beaucoup moins de monde. C'est impossible d'avoir deux régimes de santé en parallèle dû au manque de médecins. Le privé va drainer tous les médecins du public vers le privé », précise Gabrielle Pelletier.

« Pour l'instant, notre système de santé est protégé, poursuit-elle. Il est faux de prétendre que ce

Être lucides et solidaires

D'entrée de jeu, le chroniqueur au journal Le Devoir et directeur de l'Institut du Nouveau Monde, a parlé du documentaire « On est au coton » de Denys Arcand qui était projeté en version intégrale. Le cinéaste avait suivi Edward King de la Dominion Textile dans ses usines. Ce dernier n'avait pas aimé l'image qui ressortait du film. On pouvait y remarquer la poussière dans les usines de même que l'exploitation des employés. Le film a été censuré.

Lors d'une grève dans les années '50, des camions arrivaient à l'usine pleins de scabs. Des personnes faisaient tourner des chaînes pour faire peur aux travailleurs. King, unilingue anglais, faisait partie de l'élite qui avait pris le contrôle de l'économie québécoise.

« Avec le syndicalisme, explique le chroniqueur, nous avons obtenu la Commission de la santé sécurité au travail (CSST), un régime d'indemnisation et des régimes de retraite publics. Il y a eu l'adoption



Photo: Robert Sauvageau

Michel Venne

de lois comme celle anti-scabs qui empêche la violence sur les lignes de piquetage. Tout en nous aidant à garder le contrôle de notre économie au Québec, les fonds d'investissement aident à l'économie locale. Il y a des héros connus comme Maurice Richard

mais d'autres moins connus sont des représentants syndicaux ».

« On ne parle que de productivité au dépend de l'être humain. Pourtant, les droits de la personne doivent prévaloir sur les droits du commerce. Je note un changement d'attitude des plus jeunes. Ils dialoguent avec leurs prédécesseurs car ils veulent s'appuyer sur leur héritage. Et parmi les acteurs, il y a le syndicalisme pour aider au progrès du Québec. Il faut être à la fois lucides et solidaires. Main dans la main avec la génération précédente, ils nous laissent un message : levons-nous ! », conclut Michel Venne. ●

Correspondant: Gaétan Gladu

jugement oblige le gouvernement à aller vers le système privé. Chose certaine, à partir du moment où le privé va offrir ses services dans le système de santé privé, les accords commerciaux internationaux vont s'appliquer et les multinationales vont postuler sur tous les services offerts en matière de santé au Québec ».

« Il va falloir que les gens se réveillent si le gouvernement Charest décide d'ouvrir les portes au privé. Le système de santé universel, gratuit et accessible appartient aux Québécois et aux Québécoises. Cela doit le demeurer », a conclu la responsable de Coalition Santé Québec. ●

Correspondant: Nicolas Lapierre

41^e assemblée annuelle

Services techniques

Éducation

Le service d'éducation a répondu à de nombreuses demandes spéciales dont des capsules d'informations juridiques à l'intention des dirigeantes et dirigeants libérés à plein temps, pour leur permettre de suivre les changements apportés aux lois du travail et à la jurisprudence et une formation sur les nouvelles dispositions des normes du travail sur le harcèlement psychologique. Un cours sur la condition féminine a été donné. Suite au décès du père Desroches, le service revoit le cours de communications afin d'en moderniser le contenu. Un cours pour la section locale 8922 a été donné au printemps. Le service a également adapté une formation pour les camionneurs. Un total de 68 formations pour 19 cours ont été données à la grandeur du Québec. La participation a été de 84 % d'hommes et de 16 % de femmes : une augmentation de la gente féminine de 3 % par rapport à l'an passé. Un dossier à surveiller l'an prochain sera celui des fermetures et licenciements collectifs. ●

Équité et évaluation des emplois

Les correctifs apportés aux emplois féminins peuvent varier entre 0,06 \$ et ± 2,00 \$ de l'heure. Il faut aussi penser à des mécanismes de maintien de l'équité salariale. La meilleure façon est d'insérer ce processus dans nos conventions collectives par le biais de la négociation. Nous privilégions l'intégration des correctifs dans les échelles salariales pour l'ensemble des emplois couverts par nos certificats d'accréditation afin de respecter les résultats obtenus lors de l'exercice de l'équité salariale. Nous pensons donc que le maintien

de l'équité salariale serait facilité par des exercices d'équité interne (implantation d'un système d'évaluation pour tous les emplois), sans pour autant renoncer à notre

droit de nous plaindre auprès de la Commission sur l'équité.

Les Métallos ont fait des représentations auprès du gouvernement fédéral pour une loi pro-active sur l'équité salariale. ●

Information

Le service a poursuivi la publication de dix numéros du Traits d'Union. La parution du journal Le Métallo a continué. Des améliorations sont à venir sur le site québécois sur la Toile (Internet) www.metallos.org.

Depuis vingt ans, l'intérêt pour le cours de base « L'information dans ma section locale » se maintient. En suivant l'exemple du Québec, le syndicat international veut mettre sur pied une équipe de correspondants pour l'information.

Le rapport d'un sondage auprès de 233 présidents de sections locales autonomes ou composées et auprès des présidents des unités a été remis. Il fait le portrait des caractéristiques des personnes qui ont répondu pour analyser ensuite les résultats. Puis, il fait état de l'appréciation générale qu'ont les permanents, les permanentes et les dirigeants locaux de la communication au Syndicat des Métallos. Ensuite, il donne les résultats concernant les publications produites par le service. Enfin, il traite des réponses concernant l'information au niveau local. ●



Photo: Robert Sauvageau

Robert Lord

Recherche

Le service intervient lors des négociations pour faire une présentation sur le secteur ou l'entreprise ou pour faire l'analyse de la situation

financière, pour évaluer le coût des demandes syndicales, des offres patronales ou d'un règlement ou pour les questions relatives au régime de retraite ou des assurances collectives.

Le service a participé à l'évaluation des coûts des régimes de retraite et de leurs améliorations. Ces dernières années, les membres ont été confrontés à des régimes de retraite insolubles et à des employeurs qui cherchent à y mettre fin ou à mettre sur pied un régime à cotisation définie pour les nouveaux employés.

Le service est intervenu en matière de gestion des droits de votes provenant des actions que détiennent nos caisses de retraite ainsi qu'en matière d'investissement socialement responsable. Il s'occupe des Fonds Métallos, du Régime de retraite des Métallos et du régime d'assurances. ●

Santé sécurité

Malheureusement, trois membres sont décédés en 2004 et 2005. Le service a été actif face au béryllium. Il recommande toujours le test de prolifération lymphocytaire lié au béryllium. Montréal a été l'hôte de la Conférence internationale sur le béryllium en mars. En 2005, les Métallos et la FTQ ont continué à défendre le chrysotile. Onze



soudeurs de la compagnie Minière Québec Cartier à Fermont ont déposé une réclamation pour intoxication au manganèse. Le service a été actif sur le comité technique sur le Règlement sur la santé et sécurité du travail et celui sur le Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines. Le comité de santé sécurité de la FTQ a discuté d'une plate-forme de revendications concernant l'assignation temporaire, les mutuelles de prévention, le financement de la CSST et la mise sur pied de projets pilotes sans consultation. Les Métallos continueront d'y travailler en 2006 afin de soumettre leurs recommandations. ●

Services juridiques

Les dossiers représentent des demandes, requêtes ou autres procédures devant les cours de juridiction civile, les tribunaux d'arbitrage, le tribunal administratif du Québec, la Commission des relations du travail, la Commission des lésions professionnelles, le Conseil arbitral, le juge arbitre et même la Cour canadienne de l'impôt.

D'une façon régulière, il y a des demandes verbales d'information ou de « coaching » auprès d'un plaideur.

Les services juridiques donnent aussi des avis qui portent sur des questions de conventions collectives, de droit du travail, de droit civil, de droit de la faillite, de droit administratif et même de droit criminel.

Les services juridiques ont donné des conférences sur l'obligation de représentation, le harcèlement psychologique ainsi que sur l'obligation d'accommodement raisonnable. ●

Recrutement

Le service du recrutement a déposé 42 requêtes en accréditation pour un total possible de 3 342 nouveaux membres dont deux contrats de service. Le rapport inclut les campagnes se terminant le 31 août. Bien entendu, le calendrier de travail qui a débuté en septembre est bien rempli. D'ailleurs, plusieurs campagnes sont en cours et quelques groupes ont déjà obtenu une accréditation. De plus, un important contrat de service a apporté 452 nouveaux membres. Il faut souligner que le contre-maraudage a représenté approximativement 25 % du temps de toute l'équipe durant la dernière année. ●

Comités

CASOM

Le comité voit à la promotion, à la mise en place et à la supervision du regroupement en assurances collectives du Syndicat des Métallos. Il voit également à la promotion, au développement et à la supervision des Fonds Métallos.

Le regroupement en assurances collectives se compose de 3 000 membres assurés, soit 240 de plus que l'an dernier, répartis dans 40 entreprises syndiquées auprès de 13 sections locales différentes.

Près de 3 000 membres travaillant pour 36 employeurs et membres de 17 sections locales ont investi leurs fonds de retraite dans nos fonds Métallos. ●

Condition féminine : dynamisme

Le comité de la condition féminine a soumis son 17^e rapport. Sa mission est d'encourager l'avancement des femmes au sein des Métallos. Le comité, par le biais de ses membres régionaux, soutient l'implantation de comités dans les sections locales.

Le comité a suivi une session de formation sur les conditions de vie et de travail des femmes. Il a participé à la conférence nationale sur la condition féminine des Métallos à Toronto du 16 au 18 octobre

dernier. Le comité veut suivre un cours en santé et sécurité qui s'adresse aux femmes et aussi s'impliquer dans les campagnes

de recrutement.

Soulignons que le dîner-spectacle bénéfice tenu lors de l'assemblée annuelle 2004 a permis d'amasser 2 100 \$ pour la maison « La Bouée » à Lac Mégantic.

Un vrai geste de solidarité!

Afin qu'une Métallos de Rouyn-Noranda puisse assister aux rencontres du comité, les membres des sections locales 4796, 15469 et 9449 ont accepté, sur

une base volontaire de donner 1 \$ par membre. ●



Photo: Robert Sauvageau

Le comité de la condition féminine des Métallos

La section locale 8922 passe à l'action

Ma négociation, ça m'appartient !

Du 20 au 24 novembre avait lieu à Trois-Rivières un colloque de 70 Métallos représentant 11 000 agentes et agents de sécurité. Les principaux thèmes ont été les suivants: informer, sensibiliser et mobiliser. Les Métallos de la section locale composée 8922 entreprendront en 2006 les négociations en vue du renouvellement de leurs conventions collectives. Ils ont échangé en atelier sur le rôle des délégués sur leurs sites respectifs lors de la négociation d'une convention collective. Le 2 décembre, les dix membres du comité de négociation se sont réunis pour



Photo: Robert Sauvageau

fixer le calendrier préparatoire des négociations. Au delà des clauses monétaires, les parties devront se pencher sur les clauses qui permettent à un employeur de « tasser » un agent de sécurité lorsqu'un client n'en veut plus. « Nous voulons donner une stabilité d'emploi aux agents de sécurité ainsi que le respect de l'employeur et du client », a déclaré René Dubé, président de la section locale. ●

fixer le calendrier préparatoire des négociations. Au delà des clauses monétaires, les parties devront se pencher sur les clauses qui permettent à un employeur de « tasser » un agent de sécurité lorsqu'un client n'en veut plus. « Nous voulons donner une stabilité d'emploi aux agents de sécurité ainsi

Palais de justice de Montréal Ligne de piquetage

Après avoir reçu des chèques de paie sans provisions, les Métallos de l'agence de sécurité Le Sieur assignés au Palais de justice de Montréal sont passés à l'action en juin. Ils ont distribué des tracts et informé les juristes et le personnel du Palais de justice, de leurs difficultés à se faire payer ainsi que la non-conformité de leurs uniformes de travail. Quelques heures plus tard, les autorités du Palais de justice ont fait appel à une autre agence. Les Métallos ont été payés et ont reçu de nouveaux uniformes. ●



L'Agence des services frontaliers canadiens (ASFC) à Laval Insalubrité des lieux et des relations de travail

Plus de 50 Métallos ont dressé un ligne de piquetage et donné une conférence de presse en septembre afin de dénoncer la situation d'insalubrité, de mauvaise qualité de l'air et de risques biologiques que



vivent les agentes et agents du Corps canadien des commissionnaires affectés à l'Agence des services frontaliers canadiens à Laval. Le syndicat a rencontré l'employeur de l'ancien pénitencier de St- Vincent-de-Paul, fermé pour insalubrité. Sans résultats. « Tout le monde se renvoie la balle. La CSST ne peut intervenir dans un centre de détention fédéral. Les agents de sécurité n'ont pas à faire les frais de cet imbroglio administratif », a expliqué Robert Bernier, permanent. ●

Séquestration !

Le Corps canadien des commissionnaires a séquestré le 8 décembre deux agentes de sécurité pour les forcer à faire des heures supplémentaires. Elles ont fait appel à des policiers pour obliger l'employeur à les relâcher. « L'employeur a fait fi de leurs droits fondamentaux et de la convention collective qui les protègent. Cela ne restera pas là », a soutenu Michel Courcy, vice-président de la section locale 8922. ●

Correspondant: Yvon Robert



IIIª CUMBRE DE LOS PUEBLOS DE AMERICA
Mar del Plata, del 1º al 5 de Noviembre de 2005



Participation de trois Métallos québécois

Le Troisième Sommet des Peuples s'est déroulé en parallèle au Quatrième Sommet des Amériques en novembre à Mar del Plata en Argentine. Il a réuni plus de 12 000 délégués d'organisations syndicales, sociales et populaires dont plus de 1 000 provenaient de l'extérieur de l'Argentine.

Ce Sommet des Peuples avait pour but de créer un espace de débat et de consensus afin d'exprimer l'opposition au programme néolibéral du libre-échange, aux efforts de domination politique, économique et militaire des Etats-Unis dans l'hémisphère sud et bâtir une réelle alternative fondée sur la primauté des droits économiques, sociaux et culturels des peuples.

En plus du travail en ateliers, il y a eu une grande marche pacifique. « Il est important de participer à ces événements peu importe où ils se tiennent dans le monde afin de bien démontrer notre différence avec les politiques des Etats-Unis », a souligné Denis Matteau, président de la section locale 6887. « Nous ne sommes pas des Américains mais bien des Québécois », a renchéri Paul Lavoie, représentant à la prévention de la section locale 9449.

La marche s'est terminée dans un stade où 100 000 personnes ont écouté les discours de plusieurs intervenants dont le président du Vénézuéla, Hugo Chavez. « C'est très réconfortant pour les Argentins de savoir que nous sommes avec eux

dans cette bataille », a indiqué Bruno Lefebvre, coordonnateur.

Les chefs d'états des 34 pays d'Amérique tentaient de négocier une Zone de libre échange des Amériques (ZLEA) visant à favoriser le commerce par les multinationales sans égard à l'environnement, à la

vie sociale et culturelle des pays. Le projet a échoué. « Les présidents du Vénézuéla, du Mexique et du Brésil se sont prononcés contre cet accord. Ils souhaitent entre autres consolider les échanges entre pays du Sud », a constaté Denis Matteau. ●

Réunion internationale des syndicats de Falconbridge

Stratégie d'information

Les trois Métallos québécois ont aussi assisté à une réunion internationale à Iquique au Chili de 30 dirigeants de syndicats de mineurs qui oeuvrent dans les mines et les usines de Falconbridge et Inco au Chili, au Pérou, au Canada et au Québec.

La plupart des mines de cuivre au Chili sont situées dans les Andes. Les mineurs qui vivent dans des villes côtières doivent faire jusqu'à six heures de route pour parvenir aux camps miniers. Un économiste chilien a expliqué que les multinationales en activité au Chili ne paient pas d'impôts. Les délégués ont conclu qu'il faut renforcer les liens entre les syndicats. Une façon simple et pratique sera de maintenir la communication par courriels et Internet et de publier un bulletin en trois langues à l'intention de tous les travailleurs chez Falconbridge et Inco. ●



Correspondant: Nicolas Lapierre

Syndicat des Métallos (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est,
Bureau 5100
Montréal, Québec H2M 2V8
Téléphone: (514) 382-9596
Télécopieur: (514) 382-2290
Courriel: syndicat@metallos.org
Toile: www.metallos.org

Société canadienne des postes
Envois de publications numéro
40063037

EN BREF

Services de garde éducatifs à l'enfance

Non à la commercialisation

Les 36 Métallos du Centre de la petite enfance Au Jardin de Pierrot à Rouyn-Noranda ont dénoncé le projet de loi no 124 du gouvernement Charest appelé Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance. Il risque de :

- briser tous les efforts des gouvernement précédents pour doter le Québec d'un réseau de soutien aux enfants et aux familles ;
- réduire la qualité des services car les coupures vont toucher le budget attribué au matériel éducatif, à la formation continue et au soutien à la qualité ;
- diminuer le nombre de Centres de la petite enfance, organismes à but non lucratif, si ce n'est leur disparition pure et simple au profit de services de garde à but lucratif. Plusieurs études confirment la moindre qualité des services offerts dans ces garderies ;
- ouvrir la porte aux garderies à but lucratif d'où le danger de la commercialisation du réseau ;
- compromettre l'accessibilité car le gouvernement se donne le droit d'augmenter les tarifs en tout temps, ce qui aura un impact catastrophique sur les familles à faible et moyen revenu ;
- usurper le pouvoir réel des décisions aux parents en donnant à la Ministre, le droit d'imposer le règlement interne et de déterminer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières. ●

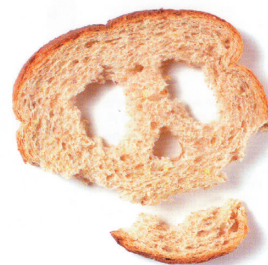
Protéger leur avenir



URGENCE D'AGIR

Un monde **SANS** pauvreté

Plus de 50 000 personnes meurent chaque jour de causes liées à la pauvreté



AGISSONS!

www.unmondesanspauvrete.org

En ce début du XXI^e siècle, 1,2 milliard de personnes vivent dans la pauvreté extrême, la plupart étant des femmes. Plus de 50 000 personnes meurent chaque jour de causes liées à la pauvreté. Son éradication nécessite des actions politiques.

En 2005, plus de 50 pays ont lancé l'Action mondiale contre la pauvreté, une campagne internationale qui appelle les dirigeants du monde entier à respecter leurs engagements dans quatre domaines : l'aide internationale, la dette des pays pauvres, le commerce international et les protections sociales. ●

Je me souviens

Philips, c'est pas une lumière!



Philips vient de faire sa dernière tournée au Québec. Cette année, elle a été la dernière. Elle a été la plus grande tournée de l'histoire de la Philips. Pendant son séjour, elle a pu profiter de la beauté du Québec et de ses habitants. Elle a aussi pu constater que le Québec est un pays très accueillant. Elle a aussi pu constater que le Québec est un pays très accueillant. Elle a aussi pu constater que le Québec est un pays très accueillant.

Elle a aussi pu constater que le Québec est un pays très accueillant. Elle a aussi pu constater que le Québec est un pays très accueillant. Elle a aussi pu constater que le Québec est un pays très accueillant.

Elle a aussi pu constater que le Québec est un pays très accueillant. Elle a aussi pu constater que le Québec est un pays très accueillant. Elle a aussi pu constater que le Québec est un pays très accueillant.

Boycottons Philips!



Boycottons Philips qui a mis à pied 135 métallos en 1998 bien qu'elle a bénéficié du soutien financier des gouvernements fédéral et québécois en 1987. Elle a déménagé au Brésil dans «un pays à bas salaires», une politique officielle que l'on retrouve dans ses rapports annuels! ●